

3 R DIFF
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 4 Clos des Figuiers
73100 BRISON ST INNOCENT
813 780 392 RCS CHAMBERY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 6 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le six décembre,
A dix heures,

La société ROC, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 311 000 euros, ayant son siège social 4 Clos des Figuiers, 73100 BRISON ST INNOCENT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 922 075 551 RCS CHAMBERY, Représentée par son gérant, Monsieur Olivier PATEY,

Associée unique de la société 3 R DIFF,

La société ROC étant également Présidente de la Société 3 R DIFF,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La société ROC, associée unique, décide de transférer le siège social du 4 Clos des Figuiers 73100 BRISON ST INNOCENT au 276 Rue Nicolas Copernic 73420 MERY, à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé 276 Rue Nicolas Copernic 73420 MERY.

Le reste de l'article 4 demeure inchangé.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société ROC
Olivier PATEY

DocuSigned by:

8FE8E1BB8B5E4B2...